

# Lexique des notions et abréviations utilisées dans les contrats relatifs aux solutions de paiement

## 1.1. Notions fréquemment utilisées en matière de solutions de paiement

Carte de débit	Une carte de paiement qui permet de débiter avec laquelle le compte du titulaire immédiatement après le paiement (par ex. Bancontact, Maestro, Mastercard Debit, V Pay, VISA Debit).
Carte de crédit	Une carte de paiement qui permet de débiter le compte du titulaire un certain temps après le paiement (par ex. VISA, Mastercard, American Express, ...). Le règlement peut être effectué pour le montant total ou peut être échelonné. Dans ce dernier cas, la carte de crédit fait l'objet d'un crédit à la consommation et des intérêts débiteurs sont dus.
Carte chèques-repas	Une carte qui permet aux consommateurs d'acheter des denrées alimentaires.
Ecochèques	Ecochèques électroniques : une carte qui permet aux consommateurs d'acheter des produits écologiques.
NFC	« Near Field Communication » : paiement sans contact possible avec une carte NFC ou avec un smartphone.
B2C	Relation entre commerçant et consommateur
B2B	Relation entre commerçants
P2P	Relation entre consommateurs (par ex. paiement entre amis)
F2F	« Face to face » : le titulaire de la carte / le client est physiquement présent lors du paiement

## 1.2. Qui sont les parties impliquées dans une transaction de paiement ?

Émetteurs de cartes	Ils délivrent des cartes de débit ou de crédit à leurs clients. Il s'agit le plus souvent de banques.
Systèmes de cartes	Les systèmes de cartes assurent l'exécution des opérations de paiement. Les systèmes de cartes connus sont Bancontact, MasterCard et VISA.
Acquéreurs	Les entreprises qui sont à même de traiter des opérations de paiement et possèdent donc une licence pour un système de cartes. Exemples : Worldline, Europabank, Elavon, EMS (European Merchant Services), SIX Payment Services (via BNP Paribas Fortis), CCV Belgium, ...

### 1.3. Quelles sont les différentes solutions de paiement ?

<b>Terminal</b>	<p>Un terminal est parfois également appelé point de vente (POS). Un terminal de paiement dans un point de vente physique.</p> <p>Un terminal peut être fixe ou mobile.</p> <p>S'il s'agit d'un terminal mobile, deux possibilités se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- « full mobile », basé sur une connexion 3G (utile pour les marchands ambulants par exemple)</li><li>- « semi mobile », basé sur une connexion WiFi (utile dans un restaurant par exemple)</li></ul> <p>Les paiements par carte sont possibles sur un terminal (fixe et mobile) par le biais d'une puce, d'une bande magnétique, de la technologie NFC sans contact ou d'un smartphone.</p>
<b>Lecteur de cartes + smartphone</b>	<p>Un lecteur de cartes est connecté à un smartphone ou à une tablette afin de pouvoir accepter les paiements par carte par le biais d'une puce, d'une bande magnétique, de la technologie NFC ou d'un smartphone. Cette solution est parfois également appelée mPOS.</p>
<b>ECR</b>	<p>« Electronic Cash Register » : Un POS lié à une caisse.</p>
<b>Code QR</b>	<p>Le code QR est l'abréviation de « code Quick Response » (« réponse rapide »). Chaque transaction génère un code de réponse unique qu'un client doit scanner pour payer. Vous n'avez besoin à cet effet que d'un smartphone, d'une tablette ou d'un PC et le client a besoin d'un smartphone muni d'une application capable de scanner le code.</p>